

N'oubliez pas le « foot d'en bas »

Par Pierre Rondeau, Richard Bouigue* et Éric Thomas**

À LA LECTURE DU « JOURNAL DU DIMANCHE » du 15 décembre, nous apprenons avec stupeur que « les joueurs de l'équipe de France (et une partie du staff) ont touché la moitié des recettes de la Coupe du monde 2018 », soit 18,9 millions d'euros. Pourtant, depuis 2012, selon les règles édictées par Noël Le Graët, les Bleus sont censés ne percevoir que 30 % de l'argent versé par l'instance organisatrice de la compétition. « Là, on intègre aussi le droit à l'image, qui est plus élevé car il y a eu beaucoup de matches », explique le président de la Fédération française de football (FFF).

Imaginez : 18,9 millions d'euros à partager entre une trentaine de personnes (joueurs et encadrement) de l'équipe de France. C'est 2,4 millions d'euros de plus que le fonds d'aide au football amateur (Fafa), estimé à 16,5 millions d'euros pour 14 632 clubs amateurs, en 2019.

La lecture des rapports moral et

financier présentés lors de l'assemblée de la FFF du 14 décembre nous apprend également que la masse salariale de la Fédération a fait un bond de 19 % en un an, passant de 42 millions d'euros à plus de 50 millions d'euros au 30 juin 2019.

Dans le rapport financier, Lionel Boland, trésorier général, évoque « près de 100 millions d'euros pour le football amateur, montant jamais atteint auparavant ». Plus modeste, Noël Le Graët indique dans le rapport moral : « Au total, la Fédération alloue cette saison 81,8 millions en faveur du développement et de la structuration du football amateur. »

Mais la vérité des chiffres est ailleurs. Dans son rapport de 2018, la Cour des comptes dénonçait « une gouvernance interne lourde, coûteuse et peu contrôlée » à la FFF. « La faiblesse de la démocratie fédérale permet des facilités de gestion, à la limite de l'usage abusif des biens sociaux », relevaient les magistrats de la Rue Cambon.

Les clubs amateurs, qui font remonter plus de 150 millions d'euros aux instances chaque année, ne voient pas la couleur de cet argent. Ils n'en peuvent plus de payer le train de vie fastueux de leurs dirigeants. Ce qui nourrit également le ressentiment, le fatalisme et finalement le découragement du « foot d'en bas », c'est le constat que les règles ne s'appliquent pas, ou plus exactement que ces règles sont à géométrie variable.

Pourquoi ne pas reconnaître et valoriser enfin les sans-grade du football

avec la création d'un véritable statut de dirigeant bénévole proposant des droits supplémentaires à la retraite ?

Étudions aussi un vrai droit à la formation au bénéfice des clubs amateurs dès la première licence de football. Lorsque le joueur devient professionnel, le système actuel des indemnités de formation est complexe. Il faut étendre la contribution dès la première licence et sans limite d'âge avec un mécanisme de solidarité uniformisé (pour tous les transferts français et internationaux) : 0,5 % du montant du transfert par année de formation (aujourd'hui 0,25 % entre 12 et 15 ans puis 0,5 % de 16 à 23 ans mais rien avant 12 ans).

Enfin, au-delà du cadre amateur pourquoi ne pas imposer une égalité de primes entre les joueurs et les joueuses de l'équipe de France ? Profitons de la manne financière du football masculin pour en reverser une partie au football féminin, afin de compenser ses faibles dotations. Cela serait un immense symbole de modernisme et de progressisme de la Fédération.

Au moment où l'État se désengage petit à petit du financement du sport amateur, la Fédération doit jouer son rôle de défenseur en dernier ressort. Car elle est dépositaire, avant tout, d'une mission de service public. ●

* Codirecteurs de l'Observatoire du sport à la Fondation Jean Jaurès.

** Président de l'Association française de football amateur.

« Les clubs amateurs n'en peuvent plus de payer le train de vie fastueux des dirigeants »